

CONDITIONS DE PROMOUVABILITE POUR LA FILIERE ITRF

**LISTES D'APTITUDE DES CORPS ITRF
CONDITIONS DE PROMOUVABILITE
à remplir au 1^{er} janvier 2026**

I – Les listes d'aptitude de droit commun

LISTES D'APTITUDE	CORPS D'ORIGINE	DUREE DE SERVICES	REFERENCES STATUTAIRES Décret n° 85-1534 du 31/12/1985 modifié
IGR	IGE	9 ans de services publics dont 3 ans au moins en catégorie A	Article 14
IGE	ASI	9 ans de services publics dont 3 ans au moins en catégorie A	Article 25
ASI	TECH RF	8 ans de services publics dont 3 ans au moins en catégorie B	Article 34
TECH	ATRF	9 ans de services publics	Article 42

II – Les listes d'aptitude exceptionnelles – Décret n° 2022-703 du 26 avril 2022

LISTES D'APTITUDE EXCEPTIONNELLES	CORPS D'ORIGINE (Corps régis par le décret n° 85-1534 du 31/12/1985 modifié)	DUREE DE SERVICES	REFERENCES STATUTAIRES Décret n° 2022-703 du 26/04/ 2022
IGE (comité de sélection)	ASI	au moins cinq années de services effectifs dans le corps d'ASI	Article 2
ASI (examen professionnel exceptionnel)	TECH RF	au moins quatre années de services effectifs dans le corps de TECH	Article 4
TECH (choix)	ATRF	au moins quatre années de services effectifs dans le corps des ATRF	Article 5